

le rapport soumis, il lui faudrait d'abord le consentement unanime de la Chambre.

Je suis allé un peu loin. Tout ce qu'il faut, c'est le consentement de la Chambre. Je ne voudrais pas qu'il soit indiqué dans le compte rendu que le consentement unanime est nécessaire.

LE COMMERCE

LA LOI DES ÉTATS-UNIS SUR L'EXPANSION COMMERCIALE—RÉPONSE AU MESSAGE DU PREMIER MINISTRE

Le très hon. J. G. Diefenbaker (premier ministre): Monsieur l'Orateur, les députés se rappellent sans doute que, mardi dernier, j'ai fait état d'un message que j'ai envoyé au président des États-Unis au sujet de la loi américaine sur l'expansion commerciale, et que j'ai signalé la proposition que j'ai formulée pour donner suite à mes déclarations antérieures, faites lors de la conférence des premiers ministres à Londres. Le 17 septembre, à cette conférence, j'avais déclaré, entre autres, ce qui suit:

Le président Kennedy a présenté au Congrès un programme visant à l'expansion du commerce mondial. Comme nous représentons les pays membres du Commonwealth et une importante proportion de la population du globe, j'estime que nous devrions tâcher, dans un esprit de collaboration, de donner l'exemple à l'univers entier et de conjuguier nos efforts en vue de résoudre les problèmes difficiles et divers inhérents au commerce des pays du commonwealth.

J'ai alors proposé qu'on invite à une réunion tous les pays membres du Commonwealth, de la CEE, de la zone de libre-échange, les États-Unis d'Amérique, le Japon et les autres pays animés du même esprit—et j'ai insisté sur ces derniers mots—qui manifesteraient le désir de participer à une réunion tenue le plus tôt possible en vue d'examiner la façon de régler, d'une manière qui soit à l'avantage de tous, les problèmes découlant des relations commerciales. J'ai ajouté que cette réunion préparerait la voie à des négociations douanières, sans aucune disparité de traitement et fondée sur le tarif de la nation la plus favorisée. J'ai signalé que cela est déjà devenu une réalité pour ce qui est de la Communauté économique européenne, et qu'il est sûrement à souhaiter que celle-ci, telle qu'elle existe actuellement, continue à poursuivre ses objectifs. En outre, j'ai fait remarquer que si nous voulons réaliser des ententes commerciales plus étendues et plus satisfaisantes avant 1970, date prévue pour l'expiration des tarifs préférentiels, nous devrions prendre dès maintenant des mesures en vue de préparer des accords commerciaux à l'échelle mondiale.

J'ai déclaré que cela nous aiderait à résoudre nos difficultés, à raffermir l'association du

Commonwealth, tout en permettant au Marché commun de continuer à développer son propre programme et en concrétisant l'énorme capacité commerciale des États-Unis d'Amérique et du Japon. En outre, j'ai fait remarquer qu'on ne devrait pas, à cette réunion, se contenter d'examiner la réduction réciproque de nos tarifs, que les débats qui se sont déroulés au cours de la conférence des premiers ministres ont montré qu'il importe absolument de résoudre au plus tôt les difficultés particulières au commerce mondial des denrées agricoles.

J'ai ajouté qu'il faudrait harmoniser le travail intéressant les tarifs de douane et les autres solutions possibles, comme, par exemple, des ententes mondiales au sujet des denrées des climats tempérés et des problèmes particuliers aux produits de base. J'ai ajouté qu'il fallait porter attention à d'autres questions, telles que le commerce des produits tropicaux et le commerce en général avec les pays en voie de développement.

Mardi, comme je viens de le dire, j'ai soumis à la Chambre le message qui cristallisait les suggestions que j'ai faites à la conférence des premiers ministres. À la clôture de la conférence, les premiers ministres ont annoncé entre autres choses ce qui suit:

La volonté de leurs gouvernements de s'unir sur le plan international à toutes les nations dans un effort d'ensemble pour élargir le commerce mondial des produits primaires et des produits ouvrés.

Dans ce message que j'ai envoyé au président, j'ai déclaré entre autres choses qu'il est essentiel que nous trouvions le plus tôt possible les moyens efficaces pour régler ces problèmes urgents et complexes d'ordre commercial. J'ai déclaré en outre dans cette lettre que la façon la plus commode d'arranger une telle rencontre semblait être une discussion de ces questions générales à une réunion des ministres.

Je sais que lorsque j'ai tenu de tels propos à la conférence des premiers ministres certains ont dit que je me bornais à reprendre un thème déjà avancé par M. Khrouchtchev. J'ai signalé que M. Khrouchtchev ne visait pas les nations qui partagent le même idéal que celles dont j'avais parlé. D'autres ont prétendu que ma proposition ferait double emploi avec l'initiative déjà prise aux Nations Unies. Toutefois, ces opinions ont maintenant reçu une réplique, je crois, dans la réponse que j'ai reçue du président Kennedy, et il me semble approprié de donner lecture de cette réponse.

le 18 octobre 1962

Cher M. le premier ministre,

Je vous remercie de votre lettre à l'occasion de la signature que j'ai apposée à la loi sur l'expansion du commerce. C'est avec plaisir que j'apprends que le gouvernement canadien accueille